

2018-UNAT-890, Mbaigolmem

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a considéré une demande de révision du jugement déposée par M. Mbaigolmem. Unat a soutenu que M. Mbaigolmem devait prouver qu'il avait découvert un fait décisif qui était inconnu de lui et d'UNAT au moment du jugement. Unat a jugé que M. Mbaigolmem n'avait pas établi un fait décisif inconnu qui pourrait justifier la révision du jugement. UNAT a rejeté la demande de révision du jugement.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Jugement antérieur de l'UNAT: Le demandeur a contesté la décision de le séparer du service pour des procédures disciplinaires liées au harcèlement sexuel. UNDT a constaté que la sanction disciplinaire imposée au demandeur était illégale. UNDT a ordonné la résiliation de la mesure disciplinaire et a renvoyé la décision à l'administration pour reprendre la procédure disciplinaire. Undt ordonné, comme une alternative, une rémunération in-lieu. Dans le jugement 2018-UNAT-819, non soutenu l'appel du Secrétaire général et annulé le jugement de l'UND en concluant que la mesure disciplinaire imposée au requérant pour sa mauvaise conduite était proportionnée.

Principe(s) Juridique(s)

Toute demande qui demande la révision d'un jugement définitif rendu par Unat ne peut réussir que si elle remplit les critères stricts et exceptionnels établis par l'article 11. 1. La délivrance d'un jugement par Unat ne constitue pas un fait décisif inconnu, apte à soutenir la révision. Les principes de revue judiciaire applicables dans une affaire disciplinaire en vertu de l'article 2. 1 (b) de la loi UNDT sont bien établis. Ils nécessitent l'examen des preuves produites et des procédures utilisées lors de l'enquête par l'administration.

Résultat

Révision, correction, interprétation ou exécution

Applicants/Appellants

Mbaigolmem

Entité

HCNUR

Numéros d'Affaires

2018-1183

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

10 Fév 2020

President Judge

Juge Murphy

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Charge de la preuve

Questions liées aux jugements

Révision de l'arrêt

Droit Applicable

Chartre des Nations Unies

- Article 101.3

TANU Statut du Tribunal

- Article 11.1

TCNU Statut

- Article 2.1(b)

Jugements Connexes

2018-UNAT-819